

SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL : REPÉRER, PRENDRE EN CHARGE ET PRÉVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL



12-13/03/2024 - Paris
04-05/06/2024 - Bordeaux
02-03/10/2024 - Paris



• 1^{er} inscrit : 1065 €
• Par inscrit supplémentaire du même établissement 965 €
• Intra : sur devis

OBJECTIFS

- Maîtriser les notions clés en addictologie pour appréhender les conduites addictives au travail et accompagner les Personnels en difficulté
- Connaître le cadre d'intervention des Professionnels des Services de santé au travail, à la lumière de la loi du 2 août 2021
- Définir, à la lumière de cas pratiques et de vignettes cliniques, des recommandations pour organiser le repérage et l'évaluation des pratiques addictives et mettre en place une prise en charge et un suivi adaptés

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses

Évaluation et suivi :

- Test d'auto-positionnement en amont de la formation et recueil des attentes des participants
- Test d'évaluation et questionnaire de satisfaction de la formation à chaud

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins du Travail
- Cadres de santé et Infirmier(e)s des Services de Prévention et de Santé au Travail
- Assistants sociaux du Travail
- Psychologues du Travail
- Internes en Médecine de travail et Collaborateurs Médecins
- Autres Professionnels de la Santé au travail

PROFIL DES INTERVENANTS

- Médecin du Travail
- Addictologue

PROGRAMME

- I. MAÎTRISER LES NOTIONS INDISPENSABLES EN ADDICTOLOGIE POUR APPRÉHENDER LES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU DE TRAVAIL**
 - Connaître la classification des conduites addictives
 - Identifier les facteurs de risques et de gravité des addictions
 - Appréhender les interactions entre conduites addictives et milieu de travail
- II. CLARIFIER LE POSITIONNEMENT DU SST EN MATIÈRE D'ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL**
 - Connaître les missions du SPST
 - Comprendre le cadre d'intervention du SPST
- III. ORGANISER LE REPÉRAGE ET L'ÉVALUATION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU DE TRAVAIL**
 - Maîtriser les méthodologies de repérage
 - Connaître les critères d'évaluation
 - Atelier pratique : analyse et discussion autour de vignettes cliniques
- IV. METTRE EN PLACE UNE PRISE EN CHARGE ET UN SUIVI ADAPTÉS**
 - Établir des stratégies de prise en charge de l'agent/ du salarié
 - Prendre en compte les incidences sur la situation professionnelle de l'agent/ du salarié
 - Atelier pratique : analyse et discussion autour de vignettes cliniques
- V. ÉVALUATION DE LA SESSION**

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

